

INS - NIGER

DIRECTION REGIONALE
DE L'INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
DE TAHOUA

**DANS CE
NUMERO :**

Bulletin trimestriel des prix

Période : Premier trimestre 2017

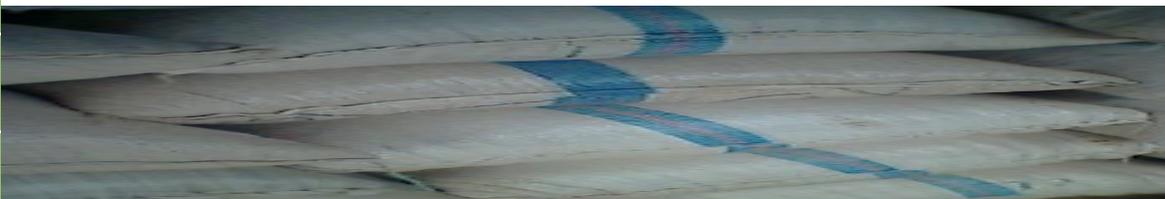
N° 032

AVRIL 2017

Ce bulletin met à la disposition des décideurs et utilisateurs des données, l'évolution des prix des principaux produits alimentaires, notamment le mil, le sorgho, le riz, le maïs, le niébé, l'huile de palme, le sucre et la farine de blé. Il a été élaboré à partir des relevés journaliers des prix sur le marché central de la ville de Tahoua. Ces relevés ont été initiés en mars 2008 par l'Institut National de la Statistique (INS), dans le cadre du suivi de la conjoncture, notamment les prix des denrées et produits alimentaires sur les marchés nationaux.

La mesure des poids n'étant pas effectuée, le poids du sac est celui déclaré par les commerçants. Ainsi, le poids réel du sac varie d'une céréale à une autre et d'un produit à un autre.

NOTE	1
Évolution du prix moyen du mil	1
Évolution du prix moyen du sorgho	2
Évolution du prix moyen du maïs	2
Évolution du prix	3
Évolution du prix moyen du niébé	3
Évolution des prix de l'huile de palme, du sucre (en poudre) et de la	4
Missions des Directions Régionales de l'INS	4

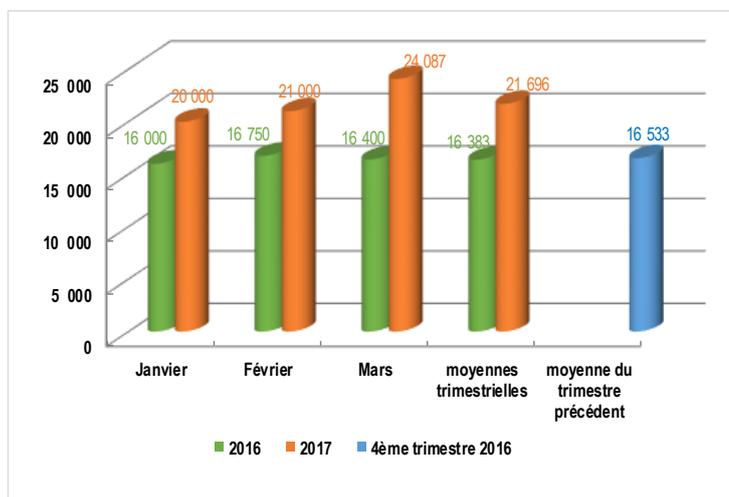


Sur le marché central de la ville de Tahoua, les prix des céréales et du niébé sont ressortis à la hausse au premier trimestre 2017 par rapport au quatrième trimestre 2016.

Au cours de la même période, les prix de l'huile de palme et de la farine de blé ont enregistré une hausse tandis que celui du sucre (en poudre) est resté stable.

LE MIL

Figure 1: Évolution du prix moyen du sac de 100 kg de mil (en FCFA)



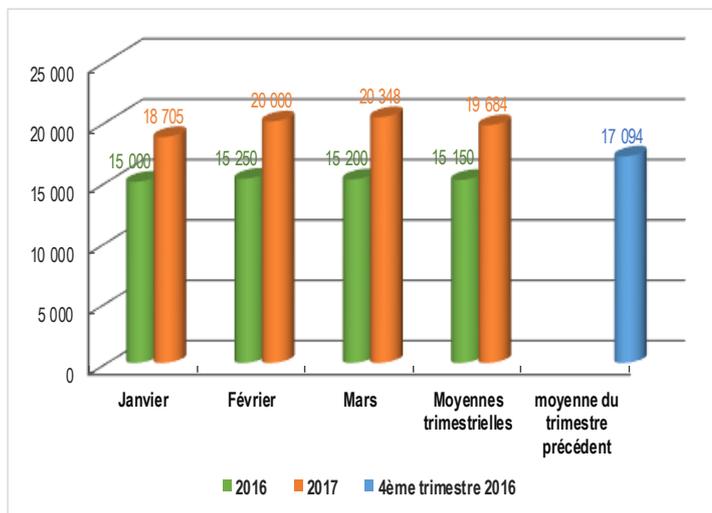
Au premier trimestre 2017, le prix moyen du sac de 100 kg de mil s'est établi à 21 696 FCFA, contre 16 533 FCFA au quatrième trimestre 2016, soit une hausse de 31.2%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 100 kg a été observé en mars (24 087 FCFA). Par contre, le prix le plus bas a été relevé en janvier (20 000 FCFA).

En glissement annuel (premier trimestre 2017 par rapport au premier trimestre 2016), le prix moyen du sac de 100 kg a enregistré une hausse de 32.4%.

LE SORGHO

Figure 2.: Évolution du prix moyen du sac de 100 kg de sorgho (en FCFA)

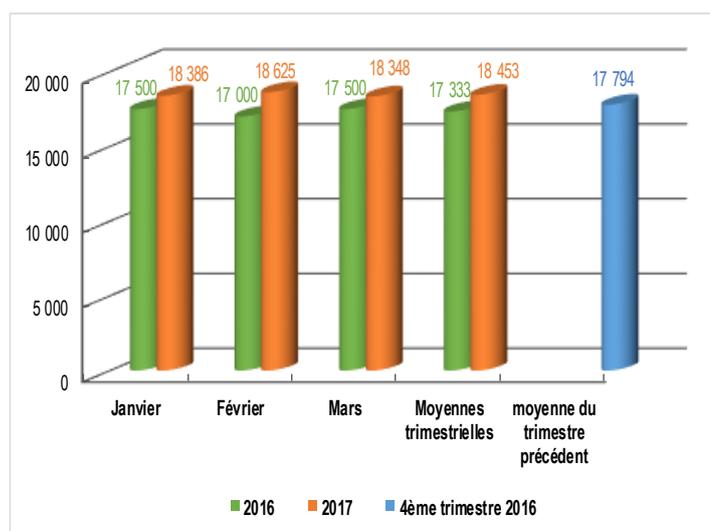


Au premier trimestre 2017, le prix moyen du sac de 100 kg de sorgho s'est établi à 19 684 FCFA, contre 17 094 FCFA au quatrième trimestre 2016, soit une hausse de 15,2%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 100 kg a été observé en mars (20 348 FCFA). Par contre, le prix le plus bas a été relevé en janvier (18 705 FCFA).

En glissement annuel (premier trimestre 2017 par rapport au premier trimestre 2016), le prix moyen du sac de 100 kg a connu une hausse de 29,9%.

Figure 3.: Évolution du prix moyen du sac de 100 kg de maïs (en FCFA)



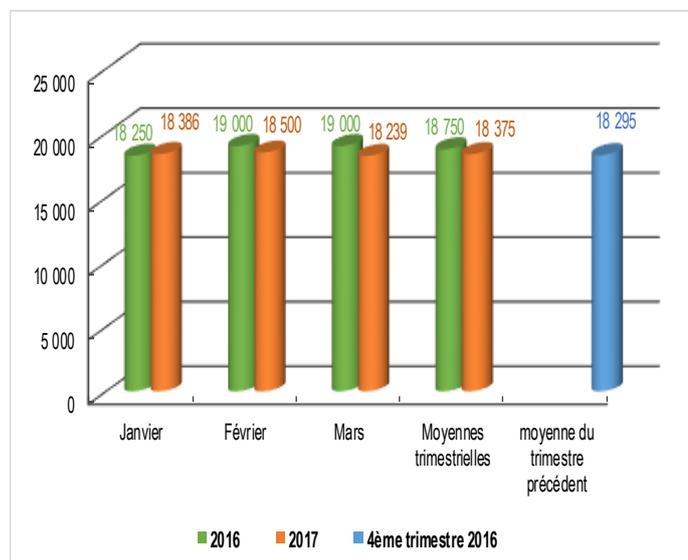
LE MAÏS

Au premier trimestre 2017, le prix moyen du sac de 100 kg de maïs s'est établi à 18 453 FCFA, contre 17 794 FCFA au quatrième trimestre 2016, soit une hausse de 3,7%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 100 kg a été observé en février (18 625 FCFA). Par contre, le prix le plus bas a été relevé en mars (18 348 FCFA).

En glissement annuel (premier trimestre 2017 par rapport au premier trimestre 2016), le prix moyen du sac de 100 kg a enregistré une hausse de 6,5%.

Figure 4.: Évolution du prix moyen du sac de 50 kg de riz brisure 25% (en FCFA)



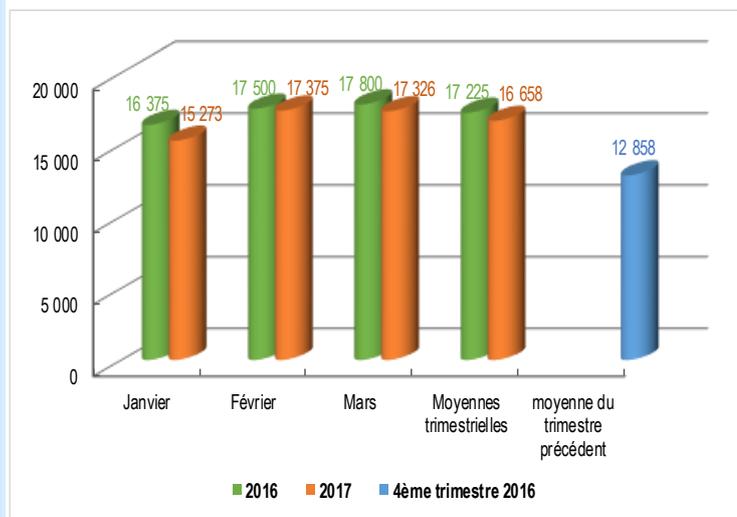
LE RIZ

Au premier trimestre 2017, le prix moyen du sac de 50 kg de riz s'est établi à 18 375 FCFA, contre 18 295 FCFA au quatrième trimestre 2016, soit une hausse de 0,4%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 50 kg a été observé en février (18 500 FCFA). Par contre, le prix le plus bas est ressorti en mars (18 239 FCFA).

En glissement annuel (premier trimestre 2017 par rapport au premier trimestre 2016), le prix moyen du sac de 50 kg a enregistré une baisse de 2,0%.

Figure 5 : Évolution du prix moyen du sac de 50 kg de niébé (en FCFA)



LE NIEBE

Au premier trimestre 2017, le prix moyen du sac de 50 kg de niébé s'est établi à 16 658 FCFA, contre 12 858 FCFA au quatrième trimestre 2016, soit une hausse de 29,5%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 50 kg a été relevé en février (17 375 FCFA). Par contre, le prix le plus bas a été observé en janvier (15 273 FCFA).

En glissement annuel (premier trimestre 2017 par rapport au premier trimestre 2016), le prix moyen du sac de 50 kg a enregistré une baisse de 3,3%.

Tableau1: Prix moyens mensuels et trimestriels de l'huile de palme, du sucre en poudre et de la farine de blé

Produit	Unité	Janvier		Février		Mars		Moyennes trimestrielles			Variation(%)
		2017	2016	2017	2016	2017	2016	1er Tri-mestre 2016	4ièmeTri-mestre 2016	1erTri-mestre 2017	
Huile de palme	litre	800	788	800	800	800	800	796	724	800	10,5
Sucre en poudre	kg	600	450	600	600	600	600	501	600	600	0
Farine de blé	kg	400	350	430	350	450	350	350	370	427	15,4

HUILE DE PALME:

Au 1er trimestre 2017 le prix moyen du litre de l'huile de palme s'est établi à 800 FCFA contre 724 au 4è trimestre 2016, soit une hausse de 10,5%. En glissement annuel, ce prix a enregistré une hausse de 0,5%.

SUCRE EN POUDRE

Au 1er trimestre 2017, le prix moyen du kg de sucre en poudre est resté stable (600 FCFA)par rapport au 4è trimestre 2016. En glissement annuel, ce prix a connu une hausse de 19,8%.

FARINE DE BLE

Au 1er trimestre 2017 , le prix moyen du kg de farine de blé s'est établi à 427 FCFA) contre 370 FCFA au 4è trimestre 2016,soit une hausse de 15,4%. En glissement annuel, ce prix a connu une hausse de 22,0%.

**Missions de la DR/INS**

Les missions sont :

- Production des données au niveau régional ;
- Coordination statistique au niveau régional.

Pour cela la DR/INS doit :

- Recueillir, pour le compte des services centraux de l'INS, les informations qui ne sont pas disponibles au niveau central et qui doivent être collectées aux échelons régional et sous-régional;
- Exécuter au niveau régional et sous-régional, pour le compte des services centraux de l'INS toute opération d'enquête ou de recensement;
- Diffuser les données régionales traitées par la Direction Générale de l'INS et les autres Directions Régionales ou élaborées par les DRS elles mêmes;
- Réaliser des enquêtes ou toute autre étude avec les partenaires sous forme de contrat au niveau régional, afin de satisfaire les besoins spécifiques, en données statistiques, des autorités politiques et administratives régionales, des collectivités territoriales, des services et des partenaires au développement intervenant au niveau des régions
- Gérer les ressources humaines, matérielles et financières mises à leur disposition par la Direction Générale de l'INS;
- Représenter l'INS et assurer la coordination technique et opérationnelle des activités statistiques des différentes structures concernées au niveau régional;
- Promouvoir la culture statistique et commémorer la Journée Africaine de la Statistique au niveau régional.